

# Syndicat des néphrologues libéraux Un combat permanent pour préserver la qualité des soins

**Le Dr Jean-Paul Ortiz, président du Syndicat des néphrologues libéraux, explique comment la spécialité s'est mobilisée contre le projet de forfait unique pour la dialyse et contre l'intégration de l'EPO dans le prix de séance d'hémodialyse.**

« IL FAUT BIEN reconnaître que, en néphrologie, la défense de la qualité des soins pour l'ensemble des patients sur le territoire est un combat de tous les instants », explique le Dr Jean-Paul Ortiz, président du Syndicat des néphrologues libéraux. « Par rapport à d'autres spécialités, la néphrologie présente une caractéristique bien particulière : elle prend en charge une pathologie chronique qui concerne un nombre de patients relativement peu élevé mais avec un coût très important. Quand on veut faire des économies, c'est tout naturellement qu'on se tourne vers cette spécialité, qui traite peu de patients mais coûte très cher. Il nous faut donc être très vigilants pour être sûrs que ces mesures d'économies n'affectent pas la qualité des prises en charge », indique le Dr Ortiz.

Au cours des derniers mois, le syndicat a mené deux combats d'importance : le premier pour s'opposer à la mise en place d'un forfait unique pour le traitement des patients dialysés, le second pour contester l'intégration de l'EPO dans le prix de séance d'hémodialyse.



Des patients peu nombreux mais qui reviennent très cher à l'assurance-maladie

La première offensive est survenue en juin 2009. L'Union nationale des caisses d'assurance-maladie (UNCAM) a alors présenté toute une série de propositions pour réduire le déficit de la Sécurité sociale. « Pour la néphrologie, l'objectif était de réaliser entre 150 et 180 millions d'euros en année pleine. Pour y parvenir, la Cnam a présenté une proposition simple, à la fois "efficace" économiquement et désastreuse médicalement : la mise en œuvre d'un forfait quel que soit le lieu de traitement du patient pour la dialyse et quelle que soit la technique utilisée, l'hémodialyse ou la dialyse péritonéale », explique le Dr Ortiz, en précisant que cette mesure a déjà été mise en œuvre il y a quelques années en Allemagne. « Là-bas, le résultat a été à l'in-

verse de ce qu'on attendait. Les patients ont été rapatriés vers de grands centres de dialyse au lieu d'être traités dans des centres d'autodialyse de proximité. Cela n'a pas été sans conséquence : la dialyse péritonéale a été quasi abandonnée au détriment de la qualité des soins. La technique d'hémodiafiltration, qui était bien développée en Allemagne, a connu un coup d'arrêt très brutal. »

**Le message a été entendu par la CNAM.** Dans un même élan, le syndicat et les associations de patients ont pris la parole pour dénoncer le risque que ferait peser l'instauration d'une telle mesure en France. « Nous avons simplement dit que ce tarif unique entraînerait inéluctablement la quasi-dis-

parition de la dialyse péritonéale et un recentrage des patients dans des "usines" à dialyse », indique le Dr Ortiz.

Ce message a finalement été entendu par la CNAM, qui a accepté d'ouvrir des discussions avec les représentants de la spécialité, les sociétés savantes et des associations de patients. « Nous avons déjà eu plusieurs réunions avec l'assurance-maladie pour essayer de réfléchir intelligemment à une optimisation de ce gros poste budgétaire que constitue la dialyse. Même s'il n'y a pas beaucoup de "gras sur le mammoth", il est certainement possible de dégager quelques marges ici ou là », reconnaît le Dr Ortiz, en précisant que cette réflexion porte sur tous les domaines de la prise en charge. « Nous avons par exemple engagé une réflexion sur une optimisation du budget transport qui, il faut le reconnaître, est assez phénoménal. Il est peut-être possible aussi de faire quelques économies sur le suivi des patients (biologie, examens complémentaires...). Les sociétés savantes pourraient nous fournir un référentiel pour voir dans quelles conditions il serait possible d'optimiser ce suivi chez les patients standards », indique le Dr Ortiz, en précisant qu'une réunion de synthèse de ces discussions devrait se tenir prochainement.

L'autre dossier qui a mobilisé le syndicat est celui de l'EPO. « Il faut savoir que le budget de l'EPO est très conséquent chez les patients dialysés : aujourd'hui, en-

viron 80 % d'entre eux sont sous EPO. Et aujourd'hui, cette EPO est financée en plus du prix de séance d'hémodialyse. Son utilisation dans les établissements est facturée à la caisse. Certains "technocrates" se sont alors dit qu'il serait judicieux de réintégrer l'EPO dans le prix de séance d'hémodialyse », explique le Dr Ortiz, en rappelant que cette mesure « hautement simpliste a déjà été mise en œuvre voici quelques années en France. À l'époque, l'intégration de l'EPO dans le forfait de dialyse avait constitué un frein très important à son utilisation. La pression financière était très forte et les patients se souviennent de cette époque où il fallait passer devant une commission régionale pour avoir accès à l'EPO », indique le Dr Ortiz.

Là encore, le monde de la néphrologie a choisi de se faire entendre en dénonçant ce projet sur une page entière du « Quotidien du médecin », du « Figaro », du « Monde » et du « Journal du Dimanche ». « L'impact médiatique a été très fort et n'a pas été du goût de nos décideurs politiques qui ont été malgré tout obligés de reculer. Le ministère a annoncé qu'on allait se donner un an pour réexaminer la question », indique le Dr Ortiz, en ajoutant que le syndicat resterait évidemment mobilisé sur le dossier.

> ANTOINE DALAT

D'après un entretien avec le Dr Jean-Paul Ortiz, président du Syndicat des néphrologues libéraux

## Collège des enseignants de néphrologie Formation, publications et échanges

**La présidente du Collège des enseignants de néphrologie (CUEN), le Pr Marie-Noëlle Peraldi, détaille les différentes actions mises en place pour les néphrologues de demain.**

LE COLLÈGE DES enseignants de néphrologie (CUEN), qui existe depuis 1997, reste toujours actif, avec une volonté clairement affichée : améliorer la formation des néphrologues de demain, tout en essayant de favoriser une certaine cohésion au sein de la spécialité. « Pour y parvenir, nous nous efforçons de réunir à intervalles réguliers nos internes pour leur permettre de travailler ensemble et de mieux se connaître », indique le Pr Marie-Noëlle Peraldi (hôpital Saint-Louis, Paris), la présidente du CUEN.

L'enseignement national du Collège pour les internes est désormais bien rodé : il est dispensé sur deux ans lors de quatre sessions (une tous les six mois) de trois jours chacune. Cet enseignement permet d'aborder quatre thèmes clés de la néphrologie : la transplantation ; la dialyse ; les troubles hydroélectrolytiques et l'insuffisance rénale aiguë ; les néphropathies glomérulaires.

« Les autres thèmes, tels que les néphropathies interstitielles, les néphropathies gravidiques ou la toxicité des médicaments, sont traités dans nos séminaires régionaux », indique le Pr Peraldi. Chaque séminaire national est suivi par les 100 internes de la spécialité, qui, durant ces trois jours, se côtoient en permanence. À la fin du séminaire, un examen est organisé. Le premier gagne le droit de participer à un congrès à l'étranger tandis que les deuxième et troisième gagnent des livres.

Ce type de séminaire est organisé dans plusieurs autres spécialités. Le CUEN a en revanche une originalité : il est pour l'instant le seul collège d'enseignants à proposer un séminaire identique à des chefs de clinique. « C'est la cinquième année consécutive que nous organisons ce séminaire durant trois jours à Courchevel. Les chefs de clinique peuvent y présenter leurs travaux ou faire une présentation sur un thème que nous leur avons donné. Là encore, c'est une très bonne occasion pour que les gens se rencontrent et connaissent les thèmes sur lesquels travaillent les uns et les autres », souligne la présidente du CUEN.

Sinon, une des principales réalisations du collège est bien sûr la rédaction du livre de néphrologie pour le deuxième cycle. « Nous étions 39 rédacteurs, mais nous avons mis en signature tous les universitaires néphrologues pour que cela ait vraiment la dimension d'un ouvrage collectif. Ce livre en est à sa quatrième édition. Il a surtout été avalisé par le comité de l'internat pour être utilisé comme grille de correction pour l'épreuve nationale classique. Récemment, il n'y avait encore que le Popi pour les infectiologues et le livre de néphrologie du CUEN qui servaient d'ouvrages de grilles de correction », indique le Pr Peraldi.

« Nous avons vendu plus de 5000 exemplaires du livre, ce qui en médecine correspond paraît-il à un best-seller », se félicite le Pr Peraldi.

Dans le même esprit, le CUEN travaille actuellement à la rédaction d'un nouvel ouvrage sur le nouveau programme de LMD. « Comme on le sait, avec la réforme des études médicales, le PCEM2 et le DCEM1 vont devenir le L2 et L3. Dans le cadre de cette réforme, de nouveaux objec-

tifs ont été présentés par la Commission nationale de pédagogie avec notamment une trentaine d'items spécifiques à la néphrologie, correspondant à un volume de cours de 70 heures. Pour l'instant, nous avons rédigé un tiers du livre qui doit être finalisé en juillet pour être disponible dès la rentrée prochaine, en version informatique et en version papier », indique le Pr Peraldi.

Dans le cadre du Groupe national de pédagogie et de formation, piloté par le Pr Bruno Hurault, de Ligny (CHU de Caen), une fois par an, une trentaine de PU-PH (sur les 75 de la spécialité) se réunissent durant trois jours pour discuter des réformes médicales en cours et traiter les grandes questions d'actualité, telles que la durée de l'internat ou la définition du métier de néphrologue.

Enfin, le CUEN n'oublie pas de se tourner au-delà des frontières de l'Hexagone. Sur le modèle des séminaires nationaux, le collège a organisé trois jours d'enseignement qui a réuni une centaine d'internes algériens de néphrologie, en lien avec les enseignants locaux. « Cela a été une expérience particulièrement enrichissante et

nous espérons bien la renouveler dans des pays d'Afrique noire ou en Asie. Cela prend toujours beaucoup de temps de monter ce type de projets, mais c'est vraiment quelque chose qui nous tient à cœur », indique le Pr Peraldi.

> A. D.

D'après un entretien avec le Pr Marie-Noëlle Peraldi (service de néphrologie, hôpital Saint-Louis, Paris), présidente du Collège des enseignants de néphrologie (CUEN).

### LE QUOTIDIEN DU MEDECIN

Édité par la Société d'Éditions Scientifiques et Culturelles. SA au capital de 43 440 €. Durée : 50 ans, à compter du 2 mars 1971. 21, rue Camille-Desmoulins, 92789 Issy-les-Moulineaux Cedex 9. <http://www.quotimed.com>

Téléphone : 01.73.28.12.70 - Fax : 01.73.28.13.94. Principaux actionnaires : UBM MEDICA SERVICES, UBM MEDICA FRANCE, UBM MEDICA HOLDING FRANCE.

PDG - Directeur de la publication : Dr Gérard KOUCHNER. Directeur de la rédaction : Jacques DEGAIN.

Imprimé en France par SIEP - 77590 BOIS-LE-ROI

CPPAP : 0412 T 81257 - ISSN : 0399-2659

Dépôt légal à parution Le Quotidien du Médecin est une publication de UBM MEDICA FRANCE

Tarifs d'abonnements annuels : • médecins : 180 € TTC ; • étudiants : 108 € TTC.

Reproduction interdite sauf accord de la direction.

Maître d'œuvre : EDIPRO

Fondateurs : Dr Marie-Claude TESSON-MILLET, Philippe TESSON